



CTPM du 30 novembre 2009 : les Fédérations quittent la séance!

Le Comité Technique Paritaire Ministériel était consacré sur ses deux premiers points à l'ordre du jour, au projet de décret relatif aux Directions Départementales Interministérielles (DDI) et à un point d'information sur le projet de circulaire de gestion des ressources humaines dans les DIRECCTE.

Après lecture des déclarations liminaires (dont celle de FO-FINANCES, cf site), et la confirmation du passage du projet de décret DDI au Conseil d'Etat ce 1^{er} décembre ainsi que son inscription à l'ordre du jour au Conseil des Ministres ce 2 décembre, le Secrétaire Général a reconnu que la fenêtre de modifications était faible.

Dans ces conditions qui confirment son analyse de l'état du dialogue social, FO FINANCES, comme les autres fédérations, a décidé de quitter la séance avant même que ne soient abordés les points inscrits à l'ordre du jour!